

Révolte paysanne

Le monde agricole en ébullition

Prix, simplification administrative et reconnaissance au centre des revendications.

Énergie
Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales

Innovation
Une réponse pragmatique aux enjeux climatiques



La révolte paysanne en Suisse

Depuis l'automne dernier, la révolte paysanne gronde dans tous les pays européens. Les revendications, bien que diverses, convergent toutes vers moins d'administration, moins d'exigences en faveur de l'écologie, une amélioration substantielle des prix à la production et une meilleure reconnaissance des activités agricoles. Des démonstrations très fortes témoignent de la détresse dans laquelle vivent nos collègues européens. Ils ont bloqué villes et autoroutes, enflammé des pneus et saccagé des bâtiments administratifs.

En Suisse, une page Facebook a été créée par Marlène Perroud et Arnaud Rochat pour dénoncer la situation compliquée que vit notre agriculture. Le nombre d'abonnés a pris un essor fulgurant. Sur cette lancée, une pétition munie de 65'000 signatures a été déposée auprès de nos décideurs politiques et des dirigeants des quatre grands distributeurs. S'en est suivi le dépôt des revendications à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) par des jeunes agriculteurs de l'ouest du pays.

« La détermination des agriculteurs est très forte. Il faut maintenant concrétiser les revendications. »

La révolte paysanne en Suisse a mené de nombreuses actions, toutes dans le respect de la démocratie et de nos concitoyens. L'ensemble de la défense professionnelle les soutient totalement. La population suisse et l'ensemble des médias ont fait preuve de compréhension face aux difficultés agricoles. La détermination des agriculteurs est très forte. Il faut maintenant concrétiser les revendications. La réduction de la charge administrative va se faire par étapes, en premier lieu par la remise en question de la plateforme Digiflux et une optimisation des contrôles. Un moratoire est en pourparlers sur les trains d'ordonnances des années 2025 et 2026. Les systèmes de contrôles d'exploitations devront cumuler les exigences de base et celles des labels. Un changement immédiat doit avoir lieu dans la philosophie des contrôles, et passer d'un rapport de force à une compréhension des situations problématiques qui pourraient se régler de manière raisonnable avant l'étape des sanctions. Notre système complexe nécessite un peu de patience, mais nous allons tout mettre en œuvre pour faire aboutir ces revendications d'ici à cet automne.

Dans l'immédiat, l'effort principal doit porter sur la revalorisation des prix des matières premières. Aujourd'hui, les mécanismes de formation des prix dans les filières alimentaires manquent de transparence. Les producteurs ne parviennent plus à couvrir leurs coûts de production. Ils subissent les évolutions des prix alors que d'autres acteurs dans les filières bénéficient de marges confortables. Les prix ne récompensent plus les efforts consentis pour le bien-être animal, pour la réduction de notre impact sur l'écosystème et pour l'adaptation aux changements climatiques. La formation des prix doit impérativement commencer par rétribuer les matières premières à leur juste valeur avant de rajouter des coûts de transformation et de commercialisation. Ce changement n'est pas seulement important, il s'avère vital pour pérenniser l'agriculture nourricière helvétique.

Claude Baehler, président de Prométerre



Extrait de la nouvelle BD

PROMÉPI EST DE RETOUR !

Comment éviter les accidents ? Promépi, la mascotte pleine d'astuces de la Société d'assurance dommages de Prométerre, revient dans un deuxième épisode en bande dessinée pour rappeler les bons gestes au quotidien.

UNE NOUVELLE RÉCEPTION POUR LA MAISON DU PAYSAN

Le lundi 18 mars dernier, les occupants de la Maison du Paysan à Lausanne ont eu le plaisir d'inaugurer leur nouvelle réception, décorée aux couleurs de l'agriculture et des entités des lieux. Désormais, les visiteurs de Prométerre et d'AGRIDEA ont ainsi accès à un service de réception pleinement opérationnel, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h, avec un espace et une équipe d'accueil dédiés.



AGRICULTURE ET ALIMENTATION : BOOSTER L'INNOVATION

Initiatives soutenues par Innosuisse, les Innovation Boosters Food Farming visent à stimuler les activités d'innovation par le développement et l'essai d'idées. Le programme s'articule autour de la problématique « comment combler le fossé entre les agriculteurs et les consommateurs/citoyens pour parvenir à un système alimentaire suisse plus résilient et durable ? ». Le cursus permet de travailler en collaboration sur des problèmes complexes, d'incuber son idée avec le soutien d'experts, et bien sûr de la financer à hauteur potentielle de 39'000 francs. Pour cela, des terrains d'essais sont également disponibles, et les ateliers organisés – dont le premier francophone aura lieu le 25 avril prochain à Grangeneuve – sont gratuits.



© Joss Regula, agriculture.ch

Des questions ?
De plus amples informations sont disponibles sur futurefoodfarming.org ou directement à innovation@futurefoodfarming.org

DES CARCASSES POUR LES PENSIONNAIRES DE LA GARENNE

Actif dans les soins, la sauvegarde et la sensibilisation à la faune sauvage, le zoo La Garenne a vu la facture d'alimentation de ses protégés prendre l'ascenseur avec l'inflation. Le parc recherche ainsi à étendre une collaboration avec les familles paysannes vaudoises qui pourraient mettre à disposition leurs animaux morts, exempts de traitements médicamenteux, s'épargnant du même coup de devoir s'acquitter de frais d'équarrissage : une opération gagnant-gagnant pour toutes les parties !

En cas d'intérêt
ou pour toute question :
oscar.g@lagarenne.ch



Révolte paysanne

Une agriculture unie pour des revendications fortes



© keystone

Depuis janvier, le groupe « Révolte agricole Suisse » a été au cœur d'une série d'événements visant à promouvoir les revendications du monde paysan. Au-delà de la réduction de la charge administrative et de l'exigence de stabilité, la profession aspire à des prix équitables pour les producteurs. Retour sur un mouvement qui a déjà engrangé quelques victoires, telles que la suppression des 3,5 % de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sur les terres assolées, ainsi que l'augmentation du prix du lait, dès juillet.

L'année a débuté avec une série de révoltes dans le secteur agricole européen. En Suisse, Arnaud RoCHAT, un jeune agriculteur de Bavois, a donné l'impulsion fin janvier en créant le groupe Facebook « Révolte agricole Suisse », fort désormais de plus de 9 000 membres. Cette mobilisation a conduit à la mise en œuvre de nombreuses actions tant dans le canton de Vaud que dans toute la Suisse dont voici le résumé en dix dates clés.

1 Groupe Facebook En quelques heures, le groupe créé le 24 janvier, a rassemblé 1 400 membres et a reçu des milliers de demandes d'adhésion les jours suivants. La première action coordonnée du groupe a eu lieu le 26 janvier, marquée par le retournement de nombreux panneaux de localités. Ce qui a vite attiré l'attention des journalistes, mettant la révolte paysanne en une de la majorité des médias.

2 Pétition de l'USP Pour appuyer l'appel de la base, l'Union suisse des paysans (USP) et l'Association des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA) ont lancé le 30 janvier une pétition en ligne mettant en avant cinq revendications. Celle-ci a récolté plus de 65'000 signatures en quelques jours. Le 12 février, cinq délégations, composées de membres de l'USP, d'AGORA et de jeunes agriculteurs, ont remis la pétition au Conseiller fédéral Guy Parmelin ainsi qu'à la direction de Migros, Coop, Lidl et Aldi.

3 Manifestation à Lausanne À la demande de ses agriculteurs, la ville de Lausanne, en collaboration avec Prométerre, a organisé le 7 février une récolte de signatures pour la pétition de l'USP et d'AGORA sur la place de la Riponne. Les agriculteurs, la municipale Natacha Litzistorf et des membres de la direction de Prométerre ont ainsi pu sensibiliser la population aux revendications de la profession.

4 Villars-le-Terroir Le groupe « Révolte agricole Suisse » a organisé sa première réunion sur le territoire vaudois le 12 février à Villars-le-Terroir. Plus de 500 agriculteurs se sont rassemblés pour exprimer leur ras-le-bol. Après les discours de neuf intervenants, parmi lesquels figuraient des politiques tels que la Conseillère d'État Valérie Dittli et le Conseiller national Jacques Nicolet, ainsi que des représentants de l'USP et de Prométerre, les membres de l'assistance ont pris la parole pour partager leurs frustrations et leurs attentes.

5 Soutien politique Les difficultés rencontrées par le secteur agricole ont monopolisé les débats du Grand Conseil vaudois, le 20 février. Après des échanges passionnés, notamment sur les questions liées à l'écologie, les députés ont finalement trouvé un terrain d'entente et ont voté en faveur d'une résolution visant à soutenir l'agriculture vaudoise.

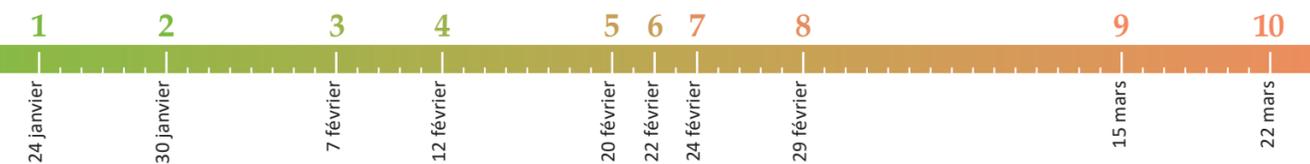
6 Rencontre chez Prométerre Lors de la rencontre du 22 février, Martin Pidoux, directeur de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, a salué l'initiative des jeunes agriculteurs avant de souligner l'importance de maintenir une bonne relation entre les familles paysannes, la défense professionnelle, les politiques ainsi que la population. Les deux parties ont ensuite exposé leurs intentions et évalué les possibilités de collaboration, posant ainsi les fondements d'une relation constructive et bénéfique pour toute l'agriculture.

7 Feux dans les campagnes Le 24 février, une vingtaine de feux ont été allumés à travers la Suisse romande pour mettre en lumière la colère des agriculteurs, exprimer leur solidarité et engager le dialogue avec la population. Cette opération a rencontré un franc succès, bénéficiant d'une large couverture médiatique.

8 SOS géants Pour faire pression sur les prix des produits agricoles, le groupe « Révolte agricole Suisse » a incité ses membres à organiser des rencontres avec des tracteurs pour dessiner des SOS. Cette initiative s'est déroulée dans plusieurs localités à travers la Suisse, dont Goumoens-la-Ville, où plus de 300 personnes se sont rassemblées accompagnées d'environ 200 tracteurs. Dès le lendemain, cette action a porté ses fruits avec une première victoire lors des négociations sur le prix du lait : une augmentation de trois centimes sera accordée, dès le mois de juillet.

9 30 % de contrôles en moins Lors d'une conférence de presse conjointe avec Prométerre, les Jeunes agriculteurs vaudois (JAVD) et la Communauté Inter-Professionnelle du Vin Vaudois (CIVV) le 15 mars, la cheffe du Département des finances et de l'agriculture (DFA), Valérie Dittli, a dévoilé les premières réponses du Conseil d'État aux revendications agricoles. Les mesures phares visent la simplification administrative, la qualité du sol et les améliorations foncières. Elle a notamment promis une baisse de 30 % des contrôles auxquels sont soumis les agriculteurs vaudois.

10 Dialogue à Estavayer-le-Lac Face à des réponses aux protestations jugées insuffisantes, plus de 1000 personnes se sont réunies à Estavayer-le-Lac pour une dernière action avant la période de végétation. Les agriculteurs ont formé le mot « dialogue » avec leurs tracteurs (500 à 800 estimés). L'objectif était de transmettre un message clair : les familles paysannes recherchent activement le dialogue avec l'administration, la politique et, en particulier, la grande distribution et les entreprises de transformation, en vue de trouver des solutions viables pour tous.



Simplification administrative

Une charge écrasante à réduire



Simplifier la charge administrative de l'agriculture fait partie des principales revendications de la révolte paysanne. Mais comment est né ce monstre de papier et peut-on l'emmener sur le chemin de la décroissance ?

Pour Christian Aeberhard, adjoint de direction chez Prométerre : « c'est un processus qui a pris de l'ampleur au fil des ans. Avec la numérisation, les limites physiques ont disparu entraînant une multiplication des règles que favorise encore le fait qu'il y ait bientôt plus de gens pour encadrer les agriculteurs que de paysans eux-mêmes ». Plus sérieusement, pour celui qui est chargé d'éplucher toutes les modifications législatives et de rédiger les prises de position de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, il y a eu deux étapes clés. « À partir de 1999, la libéralisation des marchés a rendu les paiements directs indispensables. Ce qui a placé les agriculteurs en situation de dépendance. Quinze ans plus tard, avec la PA 14-17, la politique agricole s'est attelée à définir des prestations spécifiques permettant l'obtention des paiements directs. Ce qui a impliqué le développement de règles et de sanctions pour ceux qui ne les suivraient pas. » La dénonciation de la charge administrative fait partie des problèmes soulevés par Prométerre depuis fort longtemps (PA2002). « Toutefois, nous sommes dans une équation impossible à résoudre, car pour réduire la charge administrative, il faudrait réduire le nombre de mesures. Or, depuis quinze ans, la réponse à chaque problème qui s'est posé a été de créer des mesures correctives. Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule solution, un arbitrage politique qui dit à quelles mesures il faut renoncer, et ce même si ces mesures ne sont pas critiquables en elles-mêmes, pour alléger la complexité administrative. » Interrogé sur la digitalisation, Christian Aeberhard estime qu'elle peut avoir des effets positifs si elle est bien organisée et point trop intrusive. « Il faut surtout que la politique de contrôle ne soit plus systématique, mais qu'elle fonctionne, comme pour d'autres branches économiques, sur l'autocontrôle généralisé et des vérifications ponctuelles. L'agriculture ne mérite pas autant de méfiance. Il y a peu de manquements constatés sur le terrain. De plus, comme le travail agricole est visible de tous, il y a un fort contrôle social – des citoyens et des autres professionnels de la terre – qui n'existe que très peu dans les autres branches de l'économie ou de la société. »



CONTRÔLES VAUDOIS EN 2023

Nombre d'exploitations contrôlées dans le canton de Vaud par an	2003
Nombre total de points de contrôle existant	3055
Nombre total de points de contrôle pour un contrôle PER Agri	63

Économie

Quel est le juste prix des produits agricoles ?

La revalorisation des matières premières est au cœur des revendications de la révolte agricole. Martin Pidoux, directeur de Prométerre et ancien professeur de politique et des marchés agricoles à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires de Berne, revient sur la problématique des prix dans l'agriculture.

Les agriculteurs sont les seuls qui ne peuvent fixer leurs prix ?

Martin Pidoux : L'économie de marché, et ce principe est fondamental pour une démocratie libérale comme la Suisse, se base sur la loi de l'offre et de la demande. Plus les biens produits sont indifférenciés, plus l'offre est abondante et plus le producteur est soumis à un prix de marché qu'il peut accepter ou refuser, mais difficilement modifier : on parle de situation de « preneur de prix ». C'est le cas pour le lait, les céréales ou la viande. C'est aussi le cas pour d'autres biens de base, comme l'engrais, les pellets de bois de chauffage ou le textile pour lesquels il existe des prix mondiaux ou nationaux sur lesquels un producteur seul n'a aucune prise. À l'inverse, plus le produit est spécifique, plus le producteur peut fixer lui-même le prix auquel il désire vendre. Ainsi, un Gruyère AOP surchoix dispose de cet avantage puisqu'il n'existe pas d'autre fromage qui présente les mêmes caractéristiques. Le vendeur peut donc fixer un prix en le justifiant par des critères de qualité, de goût ou de rareté : on parle alors de « faiseur de prix ». En résumé, de nombreux agriculteurs se retrouvent dans le rôle de « preneurs de prix ». Il s'agit d'une conséquence de l'orientation de leur activité plutôt que d'une spécificité agricole, mais il est vrai qu'il est difficile d'y échapper complètement.

Peut-on baisser les importations ?

MP : Autrefois, la Suisse protégeait son agriculture en imposant des droits de douane élevés et des contingents d'importation. Ces deux mécanismes étaient indispensables au fonctionnement de la politique agricole suisse d'après-guerre basée sur des prix administrés, fixés par l'administration et reflétant peu les réalités du marché. Or, cette politique a montré ses limites dès les années 1980, notamment en raison de ses effets distorsifs pour le marché. Jean-Pascal Delamuraz, alors Conseiller fédéral en charge de l'agriculture a déclaré en 1992 : « Que nous le voulions ou non, l'agriculture suisse sera touchée par les mouvements internationaux. Nous ne pouvons pas la maintenir indéfiniment sous une cloche à fromage ». Il ne se trompait pas. Quelques années plus tard en 1996, les accords du GATT (qui deviendra l'OMC plus tard) ont été signés. La protection à la frontière a tendanciellement diminué (mais pas disparu). Les prix en Suisse ont baissé significativement et les paiements directs découplés sont venus compléter le revenu agricole.

Aujourd'hui, la Suisse protège toujours son agriculture face aux importations avec des contingents tarifaires. Ceux-ci permettent d'importer un volume défini en bénéficiant d'une taxe d'importation relativement faible. Une fois le volume dépassé, le taux de la taxe

d'importation augmente fortement. On peut donc continuer d'importer, mais à un prix qui n'est plus compétitif. Dans le cadre des accords internationaux, les entraves au commerce peuvent être assouplies en faveur de nos partenaires – on peut réduire les droits de douane ou augmenter la taille du contingent, – mais pas durcies. Notons que jusqu'à aujourd'hui, les concessions accordées aux partenaires commerciaux se sont toujours traduites par des réductions des droits de douane à l'intérieur des contingents tarifaires de telle sorte que les producteurs suisses ne sont, de fait, pas touchés.

Qui fixe vraiment les prix ?

MP : L'un des objectifs des interprofessions est de fédérer les acteurs de la production – des centaines ou des milliers de familles paysannes – face aux transformateurs et aux distributeurs qui sont beaucoup moins nombreux et très bien organisés. En Suisse, la loi sur les cartel interdit de définir des prix obligatoires. Les interprofessions peuvent seulement proposer des prix indicatifs, qui fournissent une base de négociation solide pour les producteurs qu'ils soient indépendants ou organisés en coopératives. Toutefois, ce système fonctionne bien pour certains types de production et peine à remplir son objectif pour d'autres. L'expérience montre que plus le produit est différencié, plus le prix indicatif remplit son office à satisfaction de tous. La gestion des quantités est également un instrument très puissant qui offre aux producteurs un vrai levier dans les négociations. Je pense par exemple ici au Gruyère AOP ou aux céréales panifiables qui bénéficient d'un fond de déclassement en main des producteurs.

Comment Prométerre peut-elle agir ?

MP : Nous n'avons pas de mandat de négociation direct. Toutefois, nous pouvons offrir une meilleure compréhension des mécanismes du marché, notamment par la publication annuelle d'un observatoire économique et par des analyses fines sur les résultats des filières (rapports FILAGRO). Nous pouvons aussi soutenir les représentants des agriculteurs dans les négociations commerciales avec les transformateurs et les distributeurs. Il est aussi possible de mettre en place des mécanismes de primes pour valoriser les efforts des producteurs sur les marchés – AgrolImpact travaille dans ce but. Enfin, il faut sensibiliser la population à l'importance de ses choix lorsqu'elle fait ses courses.

RETROUVEZ L'INFOGRAPHIE SUR
LA FORMATION DES PRIX DANS L'AGRICULTURE
EN PAGE 12 DU PROMÉTERRE MAG

Communication

5 ponts entre la ville et la campagne



Montrer, avec dignité et réalisme, ce qu'est l'agriculture nourricière fait partie des tâches de Prométerre. Il s'agit aussi d'une demande largement exprimée lors de la révolte paysanne. Si rien ne vaut le contact direct entre producteurs et consommateurs, voici quelques autres initiatives qui permettent d'expliquer le monde agricole au grand public.

UN MAG NOUVELLE FORMULE



1

Lancé en février 2019, le Prométerre MAG informe chaque trimestre les lecteurs d'Agri Hebdo des projets que pilote l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre et des opportunités dont bénéficient ses membres. Pour son cinquième anniversaire, le MAG fait peau neuve. Un graphisme plus aéré et

des images plus parlantes sont mis au service d'articles que l'on espère encore plus en phase avec les attentes de ses lecteurs. Bien entendu la version en PDF de ce numéro, et de tous ses prédécesseurs, est disponible sur le site de Prométerre. prometerre.ch

LA RÉPONSE À TOUTES LES QUESTIONS

2

Un voisin vous questionne sur les semis directs ? Un parent d'un camarade de classe de vos enfants s'interroge sur la sélection des plantes ? Votre cousine au troisième degré aimerait comprendre le cycle du carbone ? Dirigez-les vers Agriculture Durable, le portail lancé par Prométerre et AGORA pour présenter les réalités de l'agriculture nourricière en Suisse

romande. Régulièrement mise à jour, cette plateforme destinée au grand public est déclinée sur différents médias sociaux. Abonnez-vous sur les comptes Facebook, Instagram, YouTube ou TikTok d'Agriculture Durable pour avoir la réponse à toutes les questions de vos amis, clients et connaissances. agriculture-durable.ch

UNE ÉMISSION INCONTOURNABLE



3

Animée par Mélanie Freymond, l'émission Agriculture Durable coproduite par Prométerre et La Télé Vaud Fribourg rencontre un succès considérable. Ses quatre reportages qui présentent les différentes facettes de la production vaudoise et ses plateaux qui réunissent à chaque fois un expert, un représentant de la

défense professionnelle et un politique enchantent chaque mois plus de 40'000 téléspectateurs (selon les chiffres de l'Office fédéral de la communication). Émissions et reportages sont ensuite relayés sur les médias sociaux. En 2023, ils ont totalisé plus de 2,5 millions de vues tous canaux confondus.

UNE BANDE DESSINÉE FÉDÉRATRICE

4

Afin d'expliquer au maximum de personnes les défis et le quotidien du monde agricole, Prométerre va réaliser une bande dessinée qui sera disponible en librairie après les vacances d'été. Marion Correvon, l'autrice, et Oriane Masserey, l'illustratrice, ont été

sélectionnées à la suite d'un concours arbitré par les membres du comité de Prométerre. La projet sera dévoilé le 23 mai lors de l'assemblée des délégués de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre.

UN TERROIR PRODIGIEUX



5

Expliquer, montrer et illustrer l'agriculture vaudoise, c'est bien ! Toutefois, les meilleurs ambassadeurs des familles paysannes sont les aliments qu'elles produisent avec passion. Et personne ne les met mieux en valeur que Terre Vaudoise. Sa philosophie, héritée des paysannes vaudoises, s'incarne dans trois entités :

le traiteur, les paniers-cadeaux et La Buvette, dans le parlement cantonal, au cœur de Lausanne. De plus, jusqu'à la fin de la Fête de la Tulipe (12 mai), la plus gourmande des filiales de Prométerre vous accueillent à Morges dans le Dôme du Terroir. terre-vaudoise.ch



© Frossard Goy, Nadine, agriculture.ch

Énergie

Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales

Attention aux nouveaux délais ! Tel est le message de la protection juridique et des comptables de Prométerre à la suite d'une modification de l'Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales survenue à l'automne 2023.

La hausse de la taxe sur le gazole non routier a été l'une des causes de la révolte agricole en Europe. En France, le gouvernement a finalement décidé fin janvier 2024 de renoncer à ces augmentations dont le calendrier avait été discuté avec les syndicats paysans.

En Suisse, la situation est un peu différente. Affecté à l'entretien des routes, l'impôt sur les huiles minérales – 76,82 centimes sur l'essence sans plomb, 79,57 centimes sur l'huile diesel, 0,3 centime pour l'huile de chauffage extra-légère – a représenté en 2022, 7,6 % des recettes de la Confédération. Les professionnels de l'agriculture bénéficient d'un régime particulier puisque, comme les pêcheurs ou les forestiers, la majorité de leurs déplacements dans un cadre professionnel se fait hors du réseau routier national. Les domaines agricoles peuvent donc se faire rembourser un montant calculé en fonction de la taille et du genre des surfaces exploitées.

L'an passé, le Conseil fédéral avait étudié la possibilité de supprimer ce remboursement (64 millions de francs par an environ), avant de renoncer, fin décembre 2023, à modifier le système existant. Une suppression du remboursement de cet impôt à l'agriculture aurait entraîné des conséquences importantes sur les prix de production tout en ayant un impact quasi nul, faute d'option de remplacement, sur l'utilisation des carburants issus d'énergies fossiles dans la profession. Un changement de l'Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmin) a toutefois eu lieu fin octobre 2023.

Cette modification ramène notamment le délai pour demander la restitution de l'impôt de deux ans, comme précédemment, à six mois. Comme l'explique Michael Molnar, directeur de la Société rurale de protection juridique : « à partir du 1^{er} janvier 2024, l'Oimpmin prévoit un délai de six mois pour présenter ladite

demande. Malheureusement, la nouvelle ordonnance ne prévoit aucune disposition transitoire. Elle précise aussi qu'aucun remboursement de l'impôt n'est accordé lorsque les demandes sont présentées hors délai ». En clair, pour recevoir la ristourne 2022, il fallait impérativement envoyer sa demande avant le 31 décembre 2023. De plus, pour le remboursement 2023, la date limite pour expédier son formulaire est fixée au 30 juin.

Ce remboursement, qui représente des montants allant de 3 000 à 5 000 francs par exploitation en moyenne, constitue un complément non négligeable. C'est pourquoi les comptables de Fidasol ont reçu pour consigne de faire passer ces informations à leurs clients. Un suivi administratif précis est essentiel, car, en cas d'oubli ou de retard, Michael Molnar confirme que « les chances d'obtenir un remboursement par voie juridique ne sont pas évidentes ».



Agro**Impact**
ASSOCIATION



Innovation

Une réponse pragmatique aux enjeux climatiques

Alors que le secteur agricole se retrouve de plus en plus confronté aux défis posés par le changement climatique, AgrolImpact émerge comme une réponse pragmatique et innovante. Avec l'appui des autorités locales, une alliance pionnière s'est formée, unissant agriculteurs, industriels, chambres d'agriculture romandes, chercheurs, écologistes et groupement de producteurs pour réduire l'empreinte carbone de l'agriculture en Suisse.

UNE NOUVELLE APPROCHE SALUÉE PAR TOUS

L'agriculture détient un rôle clé dans la lutte contre le réchauffement climatique, notamment grâce à son potentiel de stockage du gaz carbonique. Grâce à la collaboration de Prométerre avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA), une méthode novatrice a été élaborée pour quantifier avec exactitude tant les émissions de gaz à effet de serre (GES) des exploitations agricoles que leur potentiel de stockage du carbone dans les sols. Cette approche permet ainsi de calculer le bilan carbone de chaque ferme impliquée dans la démarche, d'évaluer précisément l'équivalent CO₂ de la production d'un litre de lait ou de vin et d'un kilogramme de viande ou de céréales ainsi que de proposer des plans d'action adaptés.

UNE PLATEFORME FONDÉE SUR TROIS PILIERS

Lors de la conférence de presse du 10 janvier dernier, Aude Jarabo, directrice de l'association, présentait la structure tripartite d'AgrolImpact, avec au cœur ClimaCert. Ce dispositif, élaboré pour standardiser l'évaluation environnementale des exploitations agricoles selon les critères du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), repose sur des techniques de mesure et de prédiction démontrées scientifiquement, avec la certification et le contrôle confiés à l'Organisme Intercantonal de Certification (OIC). Cet engagement en faveur de la transparence garantit que chaque exploitation, attestée ClimaCert, est répertoriée dans un registre public, offrant ainsi une visibilité et une reconnaissance des efforts volontaires fournis par les familles paysannes pour réduire leur empreinte

environnementale. En complément, un mécanisme de financement destiné à récompenser les efforts, notamment par les acheteurs de matières premières et les industriels, a été mis en place afin de soutenir directement l'amélioration des indicateurs environnementaux.

QUELLES PERSPECTIVES SE PROFILENT À L'HORIZON ?

L'avenir s'annonce prometteur : les primes « climat » sont désormais accessibles pour certaines productions de matières premières des exploitations engagées. Quant à l'éventail des indicateurs de transition, il s'élargira pour inclure la biodiversité, la gestion de l'eau et la régénération des sols, en plus du carbone.

De plus amples informations sont disponibles sur agroimpact.ch

De gauche à droite : Claude Baehler, président d'AgrolImpact, Eugenio Simioni, directeur général de Nestlé Suisse, Valérie Dittli, Conseillère d'État vaudoise, Aude Jarabo, directrice d'AgrolImpact, Isabelle Moret, Conseillère d'État vaudoise, Benoît Stadelmann, responsable du département communautés et projets pour la nature du WWF Suisse et Martin Pidoux, directeur de Prométerre



Professeur HES ordinaire

Dr Pascal Boivin

Groupe Sols et Substrats

Président de la Confédération européenne des sociétés de science du sol



« On n'émet pas de crédits carbone. On atteste le bilan CO₂ de la production. »

Dans notre démarche, nous adoptons une approche qui englobe une multitude de services écosystémiques essentiels, tels que la limitation de l'érosion, l'amélioration de l'infiltration de l'eau et la promotion de la biodiversité. Cette transition agroécologique s'appuie sur les principes de l'agriculture de conservation, une méthode clé pour la séquestration du carbone, sans les traverses des objectifs purement carbone.

AgrolImpact offre ainsi un double avantage aux familles paysannes : un soutien technique et une valorisation de leurs efforts, non seulement par l'amélioration directe de leurs exploitations mais aussi

par l'attestation de leurs produits avec un bilan carbone plus vertueux et la mise en évidence de leur contribution aux services environnementaux.

Les agriculteurs qui ont réussi leur transition bénéficient d'un meilleur revenu, une augmentation de la marge nette, un gain de temps et un regain de plaisir au travail accru. Cette initiative crée un lien fort avec la chaîne de valeur, répondant à une demande croissante pour des pratiques respectueuses de l'environnement.

De plus, le suivi et l'évaluation des pratiques se font grâce au carnet des champs, ce qui simplifie les démarches.



EDIVERSA



Gérant de la Fédération Suisse des Betteraviers

Nicolas Wermeille

À travers AgrolImpact, nous percevons une opportunité précieuse de valoriser le travail des familles paysannes engagées dans la transition écologique de la branche agricole. Cet engagement volontaire promet des bénéfices proportionnels à l'effort investi. AgrolImpact se distingue ainsi par sa capacité à valoriser notre rôle dans la chaîne de valeur et à encourager une meilleure compréhension des sols, en plus des méthodes agroécologiques.

Nous remarquons une prise de conscience croissante parmi les productrices et producteurs de betteraves concernant les effets du changement climatique. La filière, déjà tournée vers la durabilité, notamment grâce à ses centrales à bois sur les sites d'Aarberg et de Frauenfeld, qui alimentent les installations en énergie propre, rend le sucre suisse plus durable

que celui produit ailleurs en Europe. AgrolImpact vient encadrer et valoriser ces engagements.

L'agriculture doit être une solution et non un problème en lien avec le réchauffement climatique. Les résultats ne seront pas immédiats, mais chaque secteur, hors agriculture également, se doit d'évaluer les possibilités d'amélioration.

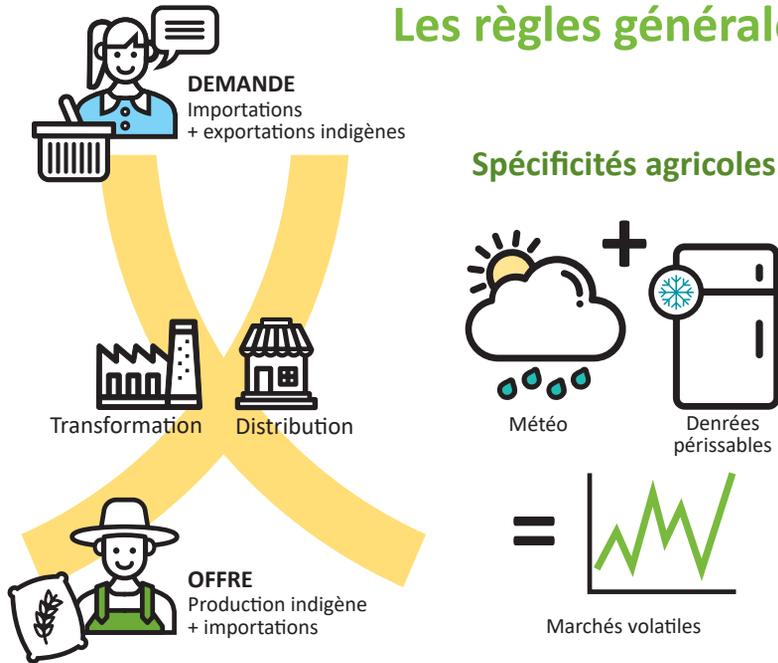
Faire reconnaître nos efforts par les consommatrices et consommateurs représente un autre défi. Toutefois, il faudra s'y atteler. Pour l'heure, nous bénéficions du soutien d'une association qui soutient la transition climatique dans l'agriculture, rassemblant des acteurs de divers secteurs, ce qui est une réelle force.

« Une redistribution équitable basée sur les efforts déployés »



FORMATION DES PRIX DANS L'AGRICULTURE

Les règles générales du marché



Comme toutes les autres branches de l'économie, l'agriculture est soumise à la liberté économique qui veut que les produits indifférenciés, comme les métaux, les matières premières et les denrées agricoles brutes (céréales, viande, pomme de terre, etc.) soient vendus au cours du marché selon l'offre et la demande; le producteur n'ayant que peu d'influence sur le prix de vente. À l'inverse, plus le produit est différencié par la transformation – un téléphone portable ou un fromage AOC affiné – plus le producteur peut influencer le prix en fonction de variables non marchandes (notoriété, rareté).

La situation particulière de la Suisse

La Confédération helvétique soutient son agriculture en maintenant une protection importante à la frontière. Depuis les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le système utilisé est celui du contingent tarifaire qui permet d'importer un certain volume de marchandises en payant de faibles droits de douane. Une fois ce seuil dépassé, toute importation sera taxée de droits de douane beaucoup plus importants.

Règles extérieures

36% TARIF MOYEN
DES DROITS DE DOUANE
SUR LES PRODUITS
AGRICOLES IMPORTÉS

1,8% TARIF MOYEN
DES DROITS DE DOUANE
SUR LES PRODUITS
INDUSTRIELS IMPORTÉS

Blé panifiable

70'000 TONNES PAR AN
CONTINGENT TARIFAIRE

CHF **40.-** POUR **100 KILOS**
DROIT DE DOUANE
HORS CONTINGENT TARIFAIRE

CHF **19.-** POUR **100 KILOS**
DROIT DE DOUANE DANS LE CONTINGENT TARIFAIRE

Contingents tarifaires

21 CHAPITRES (groupes de produits)

20'000 LIGNES TARIFAIRES
(type de produits)



Balance commerciale agricole suisse (2022)

30% DÉFICIT

10,8 MILLIARDS
EXPORTATIONS

15,1 MILLIARDS
IMPORTATIONS

7,5 MILLIARDS
IMPORTATIONS
NON-TAXÉES

1,7 MILLIARD
IMPORTATIONS
TAXÉES AU
TAUX RÉDUIT

5,8 MILLIARDS
IMPORTATIONS TAXÉES
AU TAUX NORMAL